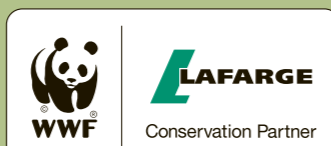


WWF et Lafarge
 Un partenariat à l'avant-garde des solutions de construction
 les plus durables pour une planète vivante



deux mondes, une planète

Publicis Consultants



Deux mondes, une planète

WWF et Lafarge partenaires depuis 2000



Lafarge - 61, rue des Belles Feuilles
 BP 40 / 75782 Paris Cedex 16 / France
 Tél. : +33 (0)1 44 34 11 11
 www.lafarge.com

WWF International - Avenue du Mont-Blanc
 1196 Gland / Switzerland
 Tél. : +41 (0)22 364 9111
 www.panda.org

CONTACTS

Crédit photos : G. Bassignac-Gamma, DR MédiaBrique Lafarge
 © 1986, WWF - World Wide Fund For Nature (Formerly World Wildlife Fund). © WWF Registered Trademark Owner.
 Imprimé sur du papier recyclé.



Interview croisée de Claude Martin et Bernard Kasriel

Pas de langue de bois mais un langage clair et responsable : c'est la seule règle que se sont fixée **Bernard Kasriel**, Directeur Général de Lafarge et **Claude Martin**, Directeur Général du WWF International, pour répondre à cette interview commune.



Différents mais unis



“On peut signer n'importe quel papier : s'il n'y a pas de conviction commune sur le fond, il n'y a pas d'entente possible. Pour être crédible, il faut donner confiance et, pour cela, respecter la parole donnée.” Bernard Kasriel

Lafarge

Notre organisation

Avec une position de premier plan sur chacun de ses marchés - n°1 mondial du Ciment et de la Toiture, n°2 des Granulats & Béton et n°3 du Plâtre - Lafarge est aujourd'hui le leader mondial des matériaux de construction. Le Groupe emploie 77 000 collaborateurs dans 75 pays.

Notre vision

Lafarge est engagé dans une démarche de développement durable depuis de nombreuses années, convaincu qu'il ne peut y avoir de performance économique durable sans progrès social et protection de l'environnement. Ainsi, au-delà des considérations économiques, les dimensions humaine, sociale et environnementale sont totalement intégrées dans les programmes de performance et les processus managériaux de l'entreprise. L'approche de Lafarge en matière de développement durable est basée sur des valeurs d'ouverture, d'exigence et de transparence. Lafarge fournit des matériaux de construction, destinés à abriter les hommes et à améliorer leur cadre de vie.

En 1977, à l'heure où l'on ne parle pas encore de développement durable, Lafarge publie ses Principes d'Action, l'un des documents fondateurs exprimant les valeurs du Groupe.

La place centrale de l'Homme dans l'entreprise y est affirmée, comme le sont l'importance de la diversité culturelle, la transparence et le sens de l'intérêt général. Lafarge et ses équipes se tournent alors plus largement vers le monde extérieur, et vers les problématiques d'environnement en particulier.

En 1995, le Groupe publie sa politique environnementale formalisant ainsi du même coup ses engagements et surtout sa conviction : la prise en compte de l'environnement est une nécessité. Mieux : elle deviendra un avantage compétitif.

Depuis quelques années, la politique du Groupe s'appuie de façon croissante sur le développement d'un dialogue inscrit dans la durée et la construction d'un véritable partenariat avec la société civile. L'illustration la plus exemplaire en est le partenariat pionnier signé en mars 2000 avec le WWF, dans le but d'améliorer sa performance environnementale et de contribuer à élever les standards de l'industrie. Grâce à cet engagement continu en faveur du développement durable, le Groupe fait figure de précurseur et garde une longueur d'avance.

WWF

Notre organisation

Avec plus de 5 millions de membres et un réseau actif dans plus de 100 pays sur les 5 continents, le WWF, créé en 1961, est l'une des plus importantes organisations indépendantes de protection de la nature et de l'environnement. Aujourd'hui, le WWF finance en permanence près de 2 000 projets et emploie près de 4 000 personnes dans le monde.

Notre mission

Stopper la dégradation de l'environnement et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature :

- en préservant la biodiversité du globe,
- en garantissant une utilisation durable des ressources naturelles renouvelables,
- en encourageant des mesures destinées à réduire la pollution et la surconsommation.

Notre vision

Le WWF base son approche de la conservation sur des données scientifiques fiables. Ses objectifs sont réalistes et tiennent compte des réalités sociales et économiques. Pour les atteindre, le WWF maintient un dialogue ouvert et continu avec les gouvernements, l'industrie et les milieux économiques, les médias et les autres institutions, ainsi qu'avec les communautés locales.



Claude Martin
Directeur Général
WWF International



Bernard Kasriel
Directeur Général
Lafarge

D'un côté un groupe industriel mondial dont les activités ont un fort impact sur l'environnement, de l'autre une organisation qui se pose en farouche défenseur de la cause écologique au sens large... Sur quelles bases parvient-on à s'entendre quand on paraît à ce point opposé ?

Bernard Kasriel : C'est la nature même de notre métier que d'avoir à gérer, sur de longues années, des carrières et à côté de ces carrières, des usines. Donc, depuis très longtemps, nous sommes habitués à des situations qui nous conduisent à trouver les solutions pour vivre durablement auprès des collectivités locales et des populations qui nous entourent. Chez Lafarge, nous sommes profondément convaincus que croissance économique, progrès social et respect de l'environnement sont compatibles, et nous nous préoccupons des hommes, de l'environnement et de l'avenir.

Il serait donc faux de parler de Lafarge avant le WWF, et de Lafarge après le WWF. Mais notre partenariat avec le WWF nous a permis d'intensifier et d'accélérer notre démarche. A partir du moment où des progrès sont possibles et que plusieurs parties s'accordent pour convenir qu'il existe des solutions, cela permet de conduire à des avancées considérables.

Claude Martin : Un nombre croissant d'ONG a fini par admettre que les grandes entreprises avaient une influence croissante sur l'utilisation des ressources naturelles. Conséquence logique pour le WWF et en cohérence avec sa mission, notre organisation s'est engagée dès le début des années 90 dans une stratégie de collaboration avec des entreprises du secteur privé en vue d'influencer leur comportement. A cette fin, nous avons instauré des partenariats avec des entreprises leaders, les plus progressistes et les plus visionnaires, susceptibles d'influencer leur secteur, pour les pousser à aller plus avant dans leurs responsabilités. Dans cet esprit là, il devenait tout naturel que le WWF s'associe à Lafarge.

1,5 million d'euros par an sur trois ans : cette somme n'est-elle pas finalement une goutte d'eau dans un océan ?

Claude Martin : Un partenariat, c'est comme un mariage : il ne s'agit pas d'abord et avant tout d'argent ! Pour le WWF, le principal intérêt de ce partenariat est de parvenir à influencer positivement tout le secteur cimentier. L'argent apporté par Lafarge nous aide à mettre en place, ensemble, des projets et programmes pour développer notre engagement mutuel dans les domaines de la biodiversité, du changement climatique, de la construction durable et des polluants persistants.

Bernard Kasriel : Ce budget nous permet d'impulser des changements importants et de garder une longueur d'avance, tout en entraînant d'autres entreprises derrière nous. En outre, il ne prend pas en compte les sommes

très importantes investies dans l'adaptation de nos carrières, de notre outil industriel et de nos processus de production. Si je prends un exemple, Lafarge a défini depuis longtemps des plans de réhabilitation de carrières, qui consistent à préparer ce que deviendront chacun de nos sites lorsque leur exploitation viendra à son terme. Nous avons travaillé avec le WWF pour actualiser et mettre en œuvre une véritable méthodologie dans ce domaine, consistant à appliquer partout où nous sommes présents les pratiques les plus progressistes en matière d'environnement. Tout ceci est très concret, très pratique : la preuve, Lafarge s'était engagé à ce que 80 % de ses carrières aient un plan de réhabilitation conforme aux meilleures pratiques fin 2004. L'objectif a été atteint un an plus tôt. Ce partenariat nous permet d'accélérer nos progrès dans le bon sens. En cela, le budget alloué joue un rôle important de catalyseur du changement.



Quelles sont vos motivations respectives dans ce partenariat ?

Claude Martin : Nous sommes d'accord sur des règles claires en termes d'engagements, d'objectifs, et d'évaluation des résultats. Ce sont des aspects essentiels de notre "contrat" et en cela ils représentent la garantie de ce partenariat. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous y faisons référence lors de conférences internationales ou lorsque nous nous adressons au monde économique.

Bernard Kasriel : Ce partenariat est l'illustration des Principes d'Action de Lafarge : être un leader qui anticipe pour un monde durable, respecte l'intérêt général, met l'Homme au cœur de l'entreprise, améliore ses performances environnementales...

Avec sa reconduction, nous voulons confirmer ce qui a déjà été entrepris et aller plus loin, en se rapprochant encore plus prêt du terrain, par le biais de liens plus étroits entre nos unités locales et les antennes nationales du WWF.

Qu'est-ce qui pourrait mettre fin à votre partenariat ?

Bernard Kasriel : Il faudrait imaginer que le WWF ne nous apporte plus rien en termes d'expérience ; que l'écart entre ce qu'il croit possible en matière de performance et la réalité ne soit plus compatible avec nos objectifs, ou encore que l'organisation radicalise ses positions à tel point que nous ne pourrions plus la suivre... Mais rien de tout cela n'est arrivé.

Claude Martin : Ce type de relation est nécessairement appelé à évoluer en permanence et sa ré-évaluation est continue. Mais je ne pense pas que le partenariat puisse se terminer à cause d'un différend philosophique entre le WWF et Lafarge !

Reste que pour que cette coopération dure, et reste crédible, c'est ensemble que nous devons relever les défis.



“Un nombre croissant d'ONG a fini par admettre que les grandes entreprises avaient une influence croissante sur l'utilisation des ressources naturelles. Conséquence logique, nous avons instauré des partenariats avec des entreprises leaders, les plus progressistes et les plus visionnaires. Dans cet esprit, il devenait tout naturel que le WWF s'associe à Lafarge.” **Claude Martin**

Une collaboration ne s'entend que si les intérêts des deux parties prenantes sont bien compris. Quels sont les vôtres ?

Bernard Kasriel : le WWF et Lafarge partagent la volonté commune de trouver le meilleur compromis, dans le sens du respect de l'environnement et des hommes. Cela revient à identifier des solutions qui intègrent les contraintes économiques de l'entreprise et celles propres à l'environnement au sens large. Le WWF est une organisation de dimension internationale, de même que Lafarge est un Groupe international. Cela impose d'avoir une vision globale du monde pour trouver des solutions globales et de ne pas se contenter d'exporter un problème local dans un pays voisin. Ceci est fondamental pour nous.

Pour être crédible, il faut en outre donner confiance et pour cela respecter la parole donnée. Enfin, cela nous confère un avantage compétitif réel, qui a, par exemple, conduit les Autorités chinoises à choisir Lafarge plutôt qu'un concurrent dans des processus de privatisation ou l'attribution de permis d'exploiter.

Claude Martin : Un partenariat tel que celui-ci ne peut se concevoir sans transparence et sans intégrité de part et d'autre. C'est la condition pour l'instauration d'une confiance durable, indispensable au développement et à la pérennité de bonnes pratiques. C'est ainsi que nos objectifs communs peuvent rayonner au-delà de notre partenariat, pour élever le niveau... y compris chez les concurrents de Lafarge !

Aujourd'hui le développement durable est devenu incontournable pour les entreprises. "Responsabilité, engagements, respect, valeurs..." ces mots font désormais partie d'un vocabulaire devenu si commun qu'on peine à en mesurer le véritable sens. Comment parviendrez-vous à vous rendre audibles et... crédibles ?

Bernard Kasriel : N'oublions pas que dans les marchés développés, c'est l'industrie qui a le plus progressé en matière de respect de l'environnement. Aujourd'hui, les impacts majeurs sur l'environnement sont le fait des bâtiments tout au long de leur vie, de l'agriculture, des transports...

Quand, dans les faits, on apporte la preuve qu'il n'y a pas de contradiction entre développement durable et performance économique, se dégage alors une fierté légitime et une volonté d'aller de l'avant. La crédibilité en découle. Au-delà des bénéfices pour la société, notre stratégie de dialogue et de performance, illustrée en particulier par ce partenariat, représente un avantage économique réel. Notre démarche se construit en partenariat croissant avec la société civile et les ONG en particulier. Mais on peut signer n'importe quel papier : s'il n'y a pas de conviction commune sur le fond, il n'y a pas d'entente possible.

Nous avons la conviction que c'est par notre crédibilité que nous pourrions à l'avenir conserver nos permis d'exploitation, ouvrir de nouvelles carrières, nous développer dans les pays émergents et être l'entreprise préférée des acteurs locaux malgré l'impact de nos activités.

Claude Martin : Aujourd'hui, le développement durable est une exigence pour toute entreprise responsable et son caractère obligatoire le rend plus incontournable encore. Il est cependant évident que certains de ces éléments sont difficilement mesurables et certaines entreprises adoptent un langage développement durable sans qu'il n'y ait ni démarche, ni engagement correspondants. C'est la raison pour laquelle, il est essentiel d'établir des indicateurs de performance et d'assurer un suivi institutionnel du développement durable. Je crois également qu'il est important que des entreprises prouvent à leurs propres collaborateurs qu'elles sont véritablement citoyennes.



Un partenariat pionnier

“Nous sommes à la recherche des entreprises les plus progressistes et les plus visionnaires pour nouer des partenariats susceptibles d’influencer l’ensemble de l’industrie à travers le monde” déclarait alors Claude Martin, Directeur Général du WWF International.

Premier industriel à devenir Conservation Partner du WWF

En mars 2000, le WWF et Lafarge signent un partenariat global pour une période de cinq ans, qui prévoit une revue à mi-parcours en 2002.

Fort des résultats et réalisations clés menées à bien durant cette période, le partenariat a été renouvelé en 2005 pour une période de trois ans.

Les deux partenaires ont ainsi joué un rôle pionnier, encourageant le reste de l’industrie à suivre la voie.

Le respect de la parole donnée

Pour Lafarge, l’objectif était de travailler en étroite collaboration avec l’une des principales organisations environnementales pour renforcer et améliorer encore son approche environnementale. Cela s’est concrétisé par des engagements dans trois domaines :

- la mise en place d’indicateurs de performance environnementale,
- l’élaboration de standards élevés de réhabilitation de carrières, portant notamment sur la biodiversité,
- l’élaboration d’un programme de réduction des émissions de CO₂ basé sur des objectifs chiffrés.

Depuis 2001, Lafarge publie ainsi tous les ans les résultats chiffrés des indicateurs de performance mis en place avec le WWF. Chacun d’eux rend compte de la situation exacte du Groupe sur les différentes thématiques propres à ses activités et directement liées à l’environnement. Surtout, ils sont adjoints d’objectifs datés, poursuivis par le Groupe dans le cadre de son partenariat avec le WWF.

Pris en 2000 et publiés annuellement depuis 2001, ces engagements sont suivis et mesurés par le WWF et des auditeurs externes. Ils sont pris très au sérieux par Lafarge et progressent de façon significative, année après année.

Comment obtenir que des hommes de culture, de formation et d’intérêts souvent très différents travaillent ensemble au point de faire cause commune ? Tout est dans la méthode : faire tomber les barrières, se comprendre et s’entendre.

Les fondations de tout partenariat réussi et crédible reposent sur une compréhension mutuelle du travail et des missions de chaque organisation, ainsi que sur une véritable ouverture d’esprit et une démarche de coopération. Une fois passé ce cap, des engagements précis et des méthodes de travail peuvent effectivement être mis en place. Cela requiert aussi d’accepter d’être en désaccord sur certains sujets, ce qui est forcément une réalité face à deux organisations si différentes.

De ce point de vue, la problématique liée aux changements climatiques est exemplaire de la démarche adoptée.

Dix-huit mois furent consacrés au sujet et à la fixation d’objectifs datés. Déclinés autour d’un programme d’amélioration, ces objectifs furent adoptés par la Branche Ciment de Lafarge qui a mis en place un programme de performance sur trois ans.

A partir de ce programme, des objectifs ont été négociés usine par usine dans l’ensemble du Groupe, et font depuis lors l’objet d’audits annuels pour mesurer les étapes de progrès.

→ Priorité aux initiatives locales

Faire vivre le partenariat WWF-Lafarge localement est devenu l’une des grandes priorités de la nouvelle phase du partenariat.

Le WWF et Lafarge comptent inciter leurs équipes à devenir de vraies forces de propositions et les invitent désormais à initier de nouveaux projets dans les différents pays où les deux organisations sont présentes. A l’issue d’un processus de sélection, les projets les plus pertinents et les plus stratégiques se verront attribuer un montant suffisant pour engager un plan d’action ambitieux, dans l’un des domaines clés du nouveau partenariat : biodiversité, changements climatiques et construction durable. L’objectif de cette nouvelle étape est de développer des projets communs qui viendront illustrer à l’échelle locale la philosophie du partenariat global.

Une méthode fondée sur un dialogue constructif





8 indicateurs pour un partenariat durable

Pour crédibiliser leur engagement et s'assurer de l'amélioration réelle des performances environnementales de Lafarge, le WWF et Lafarge ont défini ensemble huit indicateurs* de progrès.

1. Audits environnementaux

Lafarge s'est engagé à rendre compte régulièrement des progrès réalisés par ses différentes entités dans le domaine environnemental, à travers la publication des résultats, qu'ils proviennent d'audits externes ou internes. 90 % des sites étaient audités à fin 2004.

2. Réhabilitation de carrières

Le savoir-faire accumulé par Lafarge à travers sa longue expérience des réhabilitations de carrières a conduit à l'émergence de meilleures pratiques dans ce domaine. A l'issue d'un processus au cours duquel le WWF et Lafarge ont déterminé les contours précis d'une méthodologie et d'indicateurs de performance, Lafarge s'est engagé plus avant dans une politique de

réhabilitation des carrières qui vise à limiter au maximum les traces laissées par leur exploitation et à préparer en amont l'avenir de ces sites. L'objectif fixé de 80 % des carrières dotées d'un plan de réhabilitation d'ici fin 2004, a déjà été atteint en 2003, en avance sur l'engagement, avec un résultat de 80 %.

3. Rejet de poussières

L'un des impacts des activités de Lafarge porte sur le rejet de poussières dans l'atmosphère et dans l'environnement proche de ses usines. Lafarge s'est fixé l'objectif très ambitieux d'atteindre d'ici 2010 un rejet maximum de 50 mg/Nm³ dans toutes ses cimenteries. Cet objectif était atteint à hauteur de 60 % en 2004.

4. Émissions de gaz à effet de serre

Dans le cadre du partenariat avec le WWF, Lafarge s'est engagé à réduire ses émissions absolues de CO₂ de 10 % dans les pays industrialisés pour la période 1990/2010. La réduction accomplie s'élevait à 9,5 % en 2004.

5. Consommation d'eau

Grand consommateur d'eau (refroidissement des machines, opérations de nettoyage,...) Lafarge s'est engagé à améliorer sa collecte d'information sur l'utilisation d'eau, afin progressivement de mieux utiliser l'eau et de réduire les quantités consommées. Entre 2000 et 2004, la consommation d'eau utilisée dans la fabrication du ciment est ainsi passée de 435 à 383 litres par tonne de ciment.

6. Consommation et recyclage d'énergie

Depuis trente ans, Lafarge s'est engagé dans une démarche visant à réduire son utilisation de combustibles fossiles par une meilleure efficacité énergétique et par un plus grand recours aux combustibles alternatifs. A titre d'exemple, la substitution en faveur de biomasses comprend l'utilisation de cosses de riz aux Philippines, de cosses de café en Ouganda, de déchets organiques générés par la production d'huile de palme en Malaisie, de farines animales en France et au Japon. Par ailleurs, d'ici fin 2005, 40 % de l'électricité consommée par l'usine de Tétouan au Maroc proviendra d'un parc éolien. Ainsi, entre 2001 et 2004, l'utilisation de combustibles alternatifs est passée de 488 000 à 729 000 tonnes équivalent pétrole.

7. Consommation de matières premières

Grâce à ses efforts d'innovation dans ses processus industriels, Lafarge a développé une expertise dans l'utilisation de composants de substitution pour la production de matériaux de construction. Cette politique de substitution repose sur l'ajout de résidus d'autres industries : laitier et cendres volantes dans la production de ciment, gypse synthétique dans la production de plaques de plâtre.

L'objectif que s'est fixé Lafarge pour limiter le recours aux matières premières dans son activité Ciment porte sur une utilisation de 10 % de matériaux recyclés. L'objectif était pratiquement atteint fin 2004, avec un taux de substitution de 9,8 %.

8. Production de déchets

Lafarge s'est engagé à réduire la quantité de déchets de production mis en décharge à :

→ 1 % de la production pour sa branche Ciment,
→ 1,5 % pour sa branche Toiture,
→ 1,5 % pour sa branche Plâtre.

Fin 2004, l'objectif était atteint pour les branches Ciment et Toiture, toutes deux à 1 % de déchets mis en décharge, et il était en bonne voie dans la branche Plâtre, qui affichait un résultat de 2,2 %.



Les chutes de Sheldrick, réserve naturelle de Bamburi, Kenya

> BIODIVERSITÉ

Protéger et restaurer les équilibres naturels



Arlin Hackman
Vice-président
WWF - Canada

> Canada

Au cœur des montagnes Rocheuses, à proximité du parc national Banff : conscient de l'impact de ses activités envers les populations et les espèces animales, Lafarge a contribué à la construction d'une voie ferrée évitant ainsi le transport de ses matières premières par la route.

Moins polluant pour l'environnement et moins dangereux pour les animaux, cette réalisation s'est accompagnée de la mise en place de passages protégés pour la faune.

Le WWF et Lafarge ont annoncé, lors du Congrès Forestier Mondial en septembre 2003, un nouveau projet de conservation.

Les deux partenaires se sont conjointement engagés dans un vaste programme de cartographie visant à assurer la protection des grands carnivores de la région (ours, loups, cougars...) : cartographie des habitats et des corridors fauniques, des sites d'exploitation Lafarge et des principaux chemins forestiers, des secteurs de mortalité de la faune...

"Faire baisser la mortalité de la faune liée aux transports est un véritable enjeu de conservation pour de nombreuses espèces, souligne Arlin Hackman. Les résultats de cette étude seront riches d'enseignements pour tous les gestionnaires d'aires protégées du WWF à travers le monde."

Le concept de biodiversité, qui dénomme la richesse de toutes les espèces animales ou végétales vivant sur terre, a conduit à une prise de conscience sur le rôle essentiel de chaque espèce dans l'équilibre de la planète. Le nombre de carrières exploitées par Lafarge dans le monde font du Groupe un acteur dont l'action peut avoir un impact dans ce domaine. Le WWF et Lafarge se sont engagés sur des programmes spécifiques ciblés. Tour d'horizon...



Sabine Baer
Responsable Réhabilitation
et Écosystème,
Lafarge Eco Systems Ltd

> Kenya

À l'est de Mombassa, la forêt côtière d'Afrique de l'Est surplombe la mer à 1 400 mètres d'altitude. Riche de multiples espèces, elle figure au rang de priorité dans le programme de conservation du WWF. À proximité, se trouve l'ancienne carrière de Bamburi, un site particulier puisqu'il est aujourd'hui totalement réhabilité et transformé en parc naturel, représentant un véritable modèle de bonnes pratiques judicieusement appliquées : "des pratiques dont les autres industries devraient bien s'inspirer" selon Wangari Maathai, ministre de l'Environnement kenyan et prix Nobel de la paix.

Conjuguant leurs expériences respectives et leur savoir-faire, les experts du WWF et de Lafarge ont fait de la restauration des paysages forestiers des Monts Shimba et de la préservation de l'écosystème de la région un objectif prioritaire commun. "Cela nécessite une prise de conscience collective, précise Sabine Baer, c'est la raison pour laquelle nous tenions absolument à y impliquer les communautés locales, le gouvernement et d'autres ONG."

> Autriche

À l'est de Vienne, la carrière Lafarge de Mannersdorf comprend toute une zone où la nature reprend ses droits. Pentés et talus ont été remodelés, des arbres plantés, et des refuges aménagés, au point qu'aujourd'hui, un certain nombre d'espèces protégées ont spontanément investi les espaces et que la flore s'y développe à nouveau. Lafarge a également entrepris une restauration progressive de la carrière au fur et à mesure de son exploitation.

"L'outil informatique de contrôle, qui calcule le LBI (Longterm Biodiversity Index) donne maintenant une évaluation digitale de la biodiversité en différents endroits de la carrière", indique Johannes Daul.

Mené en partenariat avec le WWF, ce plan de réhabilitation global vise à établir un système de mesure et de contrôle, puis d'amélioration de la biodiversité, en vue de définir un "modèle type" de bonnes pratiques pour le réaménagement des carrières, mais aussi de minimiser l'impact des opérations sur la faune et la flore.

Testé dans une carrière française de Lafarge, le "prototype" autrichien permettra de déterminer si les critères de réhabilitation définis à Mannersdorf sont transférables à d'autres sites Lafarge dans le monde.



Johannes Daul
Responsable des Affaires
Publiques - Environnement
Lafarge Permooser



> CO₂

Relever le défi du changement climatique

Le réchauffement climatique et ses conséquences sont l'un des enjeux majeurs du 21^e siècle. Ils mettent en jeu une politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre lourde d'implications pour les industriels et les gouvernements. Aux côtés du WWF, Lafarge est le premier industriel à s'engager à réduire ses émissions dans le secteur des matériaux de construction.

Les gaz à effet de serre sont des composés chimiques contenus naturellement dans l'atmosphère où ils "emprisonnent" la chaleur. C'est l'une des causes avancées pour expliquer l'actuel réchauffement de la planète.

Le CO₂ (dioxyde de carbone) est le plus important en volume des gaz à effet de serre issus de l'activité humaine, et reste dans l'atmosphère au-delà de 100 ans. Par voie de conséquence, la réduction des émissions de CO₂ est devenue un enjeu majeur.

Soucieux de voir se créer une véritable "écologie industrielle", Lafarge s'est engagé dès 2000, aux côtés du WWF, dans une politique volontaire et drastique de réduction des émissions de CO₂ de ses cimenteries : 20 % de réduction des émissions par tonne de ciment dans le monde, et 10 % des émissions absolues dans les pays industrialisés, sur une période allant de 1990 à 2010. Cet engagement va bien au-delà des objectifs de réduction fixés par le Protocole de Kyoto, qui s'élèvent à 5,2 % pour les pays industrialisés de l'Annexe I.

Élaboré dans le cadre du partenariat WWF-Lafarge "Conservation Partner" en 2000, cet engagement allait faire de Lafarge l'un des membres fondateurs du programme Climate Savers initié par le WWF.

Lafarge s'est engagé à faire contrôler ses émissions de CO₂ par un expert indépendant agréé par le WWF.

Résultats 2004 de Lafarge

- réduction de 11,2 % des émissions par tonne de ciment dans le monde
- réduction de 9,5 % des émissions absolues dans les pays industrialisés (Annexe I du Protocole de Kyoto)

En ligne avec ses objectifs pour la période 1990-2010, les résultats de Lafarge en 2004 illustrent déjà les progrès significatifs réalisés.

Les réductions des émissions de CO₂ ont été rendues possibles grâce à la combinaison de plusieurs facteurs et notamment :

- la réduction de la consommation d'énergie,
- l'utilisation de matières premières de substitution dans la production de ciment,
- l'évolution des combustibles utilisés, en accroissant la part de combustibles alternatifs.

"C'est un objectif ambitieux", indique le Dr. Stephan Singer, responsable européen du département Climat et Énergie du WWF. "Lafarge s'est engagé dans cette démarche avec un grand sérieux et a déjà obtenu des résultats significatifs. La réduction des émissions de CO₂ devrait cependant être examinée dans un contexte d'augmentation de la demande, qui était alors estimée à 10 % dans les pays développés. Or, nous avons assisté à une réduction de 3,5 % de la production de ciment dans ces pays entre 1990 et 2003, ce qui a aidé Lafarge à atteindre ses objectifs. Cette donnée ne doit pas minimiser l'action accomplie par notre partenaire, mais au contraire l'inciter à atteindre les objectifs initialement fixés de façon à être exemplaire. Dans ce sens, il a tout notre soutien."



LE PROTOCOLE DE KYOTO

Le Protocole de Kyoto fixe des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cent quarante et un pays l'ayant ratifié ou ayant accepté de s'y conformer, le Protocole de Kyoto est entré en vigueur le 16 février 2005.

La décision d'élever cet accord au rang de réglementation internationale est une première étape essentielle dans la lutte contre le changement climatique. Ce traité représente le seul accord mondial pour la limitation de la pollution liée au réchauffement de la planète. Il fixe également les bases d'une action déterminée contre le changement climatique pour les prochaines décennies. Il appelle les pays industrialisés qui ont ratifié ce traité à une réduction de 5 % de leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici 2008-2012 par rapport au niveau de 1990.

Forts des succès majeurs et des résultats déjà accomplis, le WWF et Lafarge ont renouvelé leur partenariat pour une période de trois ans, couvrant les années 2005 à 2007. A la clef, de nouveaux défis et la preuve qu'industrie et écologie peuvent cohabiter au bénéfice des hommes et de la planète.

Les nouvelles priorités du partenariat

Le champ du partenariat se voit accru, deux nouveaux sujets venant élargir l'action commune : la construction durable et les polluants persistants.

• La biodiversité

Enjeu environnemental majeur, la biodiversité est une forte priorité. Le WWF et Lafarge s'engagent ainsi à mettre en place un système mondial de mesure, d'évaluation et d'amélioration de la biodiversité. Cela fournira aux dirigeants de Lafarge et aux collaborateurs responsables de l'exploitation et de la réhabilitation des carrières un cadre leur permettant d'améliorer la valeur écologique de leurs sites.

Le nouvel objectif consiste à développer d'ici mi-2006 un outil simple d'amélioration de la biodiversité, utilisable par les équipes de Lafarge avant, pendant et après les périodes d'exploitation. La méthodologie développée à Mannersdorf en Autriche et actuellement testée en France sera mise en place courant 2005 dans deux pays pilotes : la Chine et l'Italie. L'objectif est ensuite de déployer cet outil dans 25 % des 800 carrières de Lafarge dans le monde.

De nouvelles ambitions durables

• La construction durable

Le WWF et Lafarge ont décidé de promouvoir ce concept émergent auprès de tous les acteurs de la chaîne de la construction et de développer des projets d'immeubles exemplaires dans ce domaine. Ce concept met en jeu la capacité d'un bâtiment, et donc d'un matériau, à réduire son impact sur l'environnement – isolation thermique et économies d'énergie allant de pair.

Priorité sera donnée à la promotion de projets concrets visant à réduire l'empreinte écologique des bâtiments et à accroître leur efficacité écologique. L'objectif est aussi de démontrer que One Planet Living* est possible aujourd'hui, et non dans un avenir lointain. Au sein du partenariat, le WWF et Lafarge mettront les systèmes de construction au centre de One Planet Living.

Lafarge de son côté poursuivra l'amélioration des performances de ses produits pour contribuer à la construction de bâtiments plus économes en énergie et en matières premières.

• Changement climatique et CO₂

Convaincu que tous les efforts doivent être entrepris pour assurer que l'augmentation moyenne globale de la température reste inférieure à 2°C, Lafarge réaffirme aux côtés du WWF son engagement de réduire ses émissions mondiales de CO₂.

Par ailleurs, sa stratégie de croissance dans les pays en développement conduit Lafarge à s'impliquer aux côtés du WWF pour trouver des solutions permettant à ces pays de poursuivre leur croissance tout en maîtrisant la croissance de leurs émissions de CO₂ à un niveau inférieur à leur croissance économique, et ceci grâce à l'amélioration des standards environnementaux des usines et au développement de programmes de construction durable.

Au niveau local, le WWF et Lafarge travailleront en outre à étendre le remplacement des combustibles fossiles par l'utilisation de biomasses dans plusieurs pays cibles : Chine, Afrique de l'Est et Brésil. En Europe, Lafarge a commencé à se fournir en électricité verte, se fixant en particulier l'objectif de fournir ainsi 100 sites de bureaux en France.

→ **En Chine**, le WWF et Lafarge vont travailler aux côtés des autorités pour trouver les moyens d'accompagner la croissance du pays tout en limitant la croissance des émissions de CO₂. Si Lafarge entend être particulièrement vigilant avec ses usines, il compte être un modèle pour l'industrie. Dans le cadre du "Business Council for Sustainable Development" en Chine, le WWF et Lafarge s'impliqueront également dans le domaine de l'habitat, pour la promotion de concepts de construction durable.

• Polluants persistants

Les polluants persistants peuvent exister dans les matières premières utilisées ou dans les émissions des cimenteries. Leur présence retient l'attention de nombreuses parties prenantes. Ils font l'objet d'un programme spécifique du WWF et de Lafarge, qui ont décidé de mesurer la performance, d'identifier les meilleures pratiques en la matière et de prévoir leur mise en œuvre progressive dans l'ensemble des sites concernés. L'objectif est de limiter ces émissions grâce à l'amélioration des processus de production.